

LUNDI 04 AVRIL 2016

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue à 20h00 et à l'endroit habituel des séances, sont présents: Harold Poisson, maire Frédéric Champagne ainsi que les conseillers suivants : Roland Allard, Éric Bergeron, Marc Lavigne Simon Rochefort, ainsi que Céline Raymond directrice générale, secrétaire-trésorière.

Absente : Johanne Gagnon conseillère.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis au maire et à chacun des membres du Conseil présents. **7059-0416**

Il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Éric Bergeron d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal de la séance du 07 mars 2016.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 07 mars 2016 a été transmis au maire et aux membres du Conseil. **7060-0416**

Il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Roland Allard et résolu unanimement que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture de ce procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition de Éric Bergeron, appuyée par Roland Allard, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de mars 2016 tels que déposés au montant total de : 83 314.11\$. **7061-0416**

ADOPTÉE

Je soussignée, Céline Raymond, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Céline Raymond, D.G., Sec.-Trésorière.

Rapport de l'inspecteur municipal.

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Roland Allard et résolu unanimement que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné. **7062-0416**

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION est déposé par le conseiller Éric Bergeron, qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, pour adoption d'un règlement d'emprunt relatif aux dépenses pour l'agrandissement du garage municipal situé sur la route de la Coupe, et à l'achat de camions et d'équipements pour l'entretien de chemins. Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. **7063-0416**

ADOPTÉE.

Nomination du conseiller maire-suppléant.

Il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Simon Rochefort et résolu unanimement que le conseiller Éric Bergeron soit nommé maire suppléant pour une période de six mois se terminant en fin d'octobre 2016.

7064-0416

ADOPTÉE

Approbation du règlement d'emprunt no : 16-03-1083 de la Régie Intermunicipale Incentraide.

CONSIDÉRANT Que la Régie Intermunicipale Incentraide est formée avec la participation des municipalités de Saint-Rosaire et de Saint-Louis-de-Blandford;

CONSIDÉRANT Que la Régie Incentraide a présenté un projet de règlement portant le no : 16-03-1083 modifiant le règlement d'emprunt 15-04-953 décrétant des dépenses en immobilisation pour l'acquisition d'un véhicule incendie et d'un emprunt de 110,000.\$ ainsi que l'utilisation des soldes disponibles afin d'en augmenter la dépense.

Pour ces motifs, il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Roland Allard et résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Rosaire approuve le règlement d'emprunt portant le no : 16-03-1083 de la Régie Intermunicipale Incentraide et que les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances de l'emprunt et que la contribution annuelle soit répartie selon l'Entente intermunicipale établie pour chacune des municipalités.

7065-0416

ADOPTÉE

Dossier aqueduc.

CONSIDÉRANT la correspondance de Me Yves Boudreault, procureur de la succession de Feu M. Bruno Lecours, transmis à Me Audrey Bélanger le 17 mars 2016;

CONSIDÉRANT le délai additionnel requis par Me Audrey Bélanger en fonction de la séance du conseil municipal ayant eu lieu le 4 avril 2016 à 20h;

CONSIDÉRANT la transaction dûment signée par monsieur Bruno Lecours et les représentants de la Municipalité de Saint-Rosaire au mois de mai 2015;

CONSIDÉRANT les plans annexés à ladite transaction, lesquels ont également été paraphés par l'ensemble des parties;

CONSIDÉRANT Le paragraphe 2.1 de la transaction, lequel établi clairement l'objet de cette dernière;

CONSIDÉRANT Que la position du conseil municipal reste inchangée;

Pour ces motifs, il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Marc Lavigne et résolu unanimement de demander à Me Audrey Bélanger, d'informer Me Yves Boudreault de la position du conseil municipal quant au présent dossier visant ainsi à faire respecter la transaction telle que librement convenue et signée entre les parties.

7066-0416

ADOPTÉE.

Participation au Relais pour la vie.

Il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Roland Allard que l'on insère une information dans notre journal local ou sur notre site web afin de savoir, si une ou des personnes seraient intéressées à former une équipe qui

7067-0416

participerait à la 12^e édition du Relais pour la vie de Victoriaville et sa région le 28 mai prochain au profit de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE.

Invitation à la Soirée hommage 12-18.

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Roland Allard et résolu unanimement que tous les conseillers soient autorisés à assister à la Soirée hommage 12-18 qui se tiendra le 20 mai à 18h00 à Ste-Clothilde, et que les frais encourus soient défrayés par la Municipalité sur présentation de pièces justificatives.

7068-0416

ADOPTÉE.

Commandite (S.S.J.B.Q.)

Il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Simon Rochefort et résolu à l'unanimité que l'on commandite un montant de 100.\$ dans le cadre du programme de reconnaissance des bénévoles au Centre-du-Québec organisé par l'intermédiaire de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec.

7069-0416

ADOPTÉE.

Résolution d'appui à la Commission scolaire des Bois-Francis.

ATTENDU QUE l'éducation est la pierre d'assise du développement des communautés;

ATTENDU QUE les réformes en éducation annoncées par le gouvernement du Québec, notamment par la présentation du projet de loi numéro 86 modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire;

ATTENDU QUE la MRC d'Arthabaska désire faire connaître au gouvernement son souci à l'égard du maintien d'un système scolaire performant, alliant l'école publique et l'école privée, le tout assorti d'un financement adéquat;

ATTENDU QUE comme la MRC d'Arthabaska nous désirons également exprimer notre préoccupation à l'égard du respect de la démocratie scolaire, dans le cadre du projet de loi 86;

ATTENDU QUE comme l'indique la Commission scolaire des Bois-Francis dans son mémoire à propos des changements qui seraient apportés à la gouvernance scolaire par ce projet de loi : «C'est la population en général qui perd ainsi sa représentativité»;

ATTENDU QUE d'autre part, il est indubitable que la gestion scolaire tient compte du sentiment d'appartenance à une collectivité, afin d'en optimiser les potentiels de développement;

ATTENDU QU' en parallèle, la MRC estime nécessaire de tenir compte de la représentativité des municipalités dans la gestion scolaire, à une époque où de nombreux partenariats sont noués entre celles-ci et des commissions scolaires afin de répondre de façon optimale aux besoins de l'ensemble de la population;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités du territoire de la MRC d'Arthabaska travaillent régulièrement de concert avec la Commission scolaire des Bois-Francis à mettre en commun leurs ressources et ce, autant au bénéfice des

ATTENDU QUE élèves que de l'ensemble des citoyens;
dans le contexte de ces réformes à venir en éducation, la MRC. d'Arthabaska demande au gouvernement du Québec que les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire domiciliés dans la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens soient desservis par la Commission scolaire des Bois-Francs, la seule commission scolaire basée dans la MRC d'Arthabaska, plutôt que par la Commission scolaire des Appalaches, de façon à conserver une intégrité territoriale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Roland Allard et résolu unanimement que la Municipalité de St-Rosaire demande au gouvernement du Québec, dans la foulée des réformes annoncées en éducation avec le projet de loi numéro 86 :

7070-0416

QUE soit maintenu un système scolaire performant, alliant l'école publique et l'école privée, le tout assorti d'un financement adéquat;

QU'il soit pris en compte de la représentativité des municipalités dans la gestion scolaire, tout en s'assurant de respecter la démocratie scolaire;

QUE les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire domiciliés dans la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens soient desservis par la Commission scolaire des Bois-Francs;

QUE la Municipalité de Saint-Rosaire affirme son soutien à la Commission scolaire des Bois-Francs.

ADOPTÉE.

Rencontre le 10 mai à St-Valère.

Il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Simon Rochefort, que notre inspecteur municipal M. Bryan Mc Neil soit autorisé à assister à la rencontre concernant le nettoyage des branches 24 et 29 de la Rivière Noire le 10 mai 2016 au bureau municipal de St-Valère et, que les frais encourus soient défrayés par la Municipalité sur présentation de pièces justificatives.

7071-0416

ADOPTÉE.

Proclamation de la

JOURNÉE NATIONALE DE LA SANTÉ ET DE LA CONDITION PHYSIQUE

ATTENDU QUE

- Le Parlement du Canada souhaite sensibiliser les Canadiens aux bienfaits de l'activité physique et les encourager à augmenter leur niveau d'activité physique et leur participation aux sports récréatifs et aux activités de conditionnement physique;
- il est dans l'intérêt du Canada d'améliorer la santé des Canadiens et d'alléger le fardeau que fait peser la maladie sur les familles et le système de santé canadiens;
- beaucoup d'administrations locales disposent d'installations publiques pour favoriser la santé et la bonne condition physique de leurs citoyens;
- le gouvernement du Canada souhaite encourager les administrations locales à faciliter la participation des Canadiens aux activités physiques saines;
- le gouvernement du Canada souhaite encourager les administrations locales, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et l'ensemble des Canadiens à reconnaître le premier samedi de juin comme la Journée nationale de la santé et de la condition physique, et à organiser ce jour-là des activités et des initiatives mettant en relief

l'importance des installations de sport et de conditionnement physique et favorisant leur fréquentation;

- les montagnes, les océans, les lacs, les forêts, les parcs et les milieux sauvages du Canada offrent des occasions de loisirs récréatifs et de conditionnement physique;
- la Semaine canadienne de l'environnement est observée partout au pays au début de juin et que la marche et la bicyclette sont d'excellents moyens de réduire la pollution causée par les véhicules et d'améliorer la condition physique;
- la proclamation du premier samedi de juin comme Journée nationale de la santé et de la condition physique offre un moyen de plus d'encourager les Canadiens à participer aux activités physiques et à contribuer eux-mêmes à leur santé et à leur bien-être;

À CES CAUSES,

Il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Éric Bergeron et résolu unanimement que nous proclamons le premier samedi de juin Journée nationale de la santé et de la condition physique dans notre municipalité de Saint-Rosaire, comté d'Arthabaska. Afin d'augmenter la participation et améliorer la santé des Canadiens, nous songeons à organiser le jour de la Journée nationale de la santé et de la condition physique des activités et des initiatives mettant en relief l'importance des installations de sport et de conditionnement physique.

ADOPTÉE.

7072-0416

Dossier Sablière Fruitoka

Il est proposé par Roland Allard, appuyé par Éric Bergeron et résolu à l'unanimité, que l'on mandate : Me Audrey Bélanger pour rédiger l'entente entre la Municipalité de Saint-Rosaire et la MRC de l'Érable, concernant les redevances en provenance de la Sablière Fruitoka et que le maire Harold Poisson, et la directrice générale Céline Raymond soient autorisés à signer l'entente entre les deux parties.

ADOPTÉE.

7073-0416

Assemblée générale annuelle de Rouli-Bus.

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Frédéric Champagne que tout membre du Conseil désireux d'assister à l'assemblée générale annuelle de Rouli-Bus le 13 avril 2016, à Victoriaville soit autorisé afin de représenter la municipalité et que les frais soient défrayés par la municipalité sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE.

7074-0416

Activités pour Défi minceur des municipalités 2016.

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Frédéric Champagne et résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Rosaire participe à la réalisation d'activités dans le cadre de Défi minceur des municipalités 2016, afin de contribuer à la réduction de déchets dans la municipalité et que l'on informe la population par l'entremise de la poste et/ou par le journal local de la description de ou des événements, et des lieux des activités.

ADOPTÉE.

7075-0416

Levée de l'assemblée par Frédéric Champagne, appuyé par Marc Lavigne à 21h18.

ADOPTÉE

7076-0416

Harold Poisson, Maire

Céline Raymond, D.G. Sec.-trésorière.